

République Française

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ORCIERES
Département des Hautes-Alpes**

SEANCE DU 8 JUILLET 2026

Convocation en date du : 03/07/2026
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents et représentés : 14
Nombre de membres ayant pris part au vote : 14

L'an deux mille vingt-six, le huit juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Orcières légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Sebastien Rouit, Maire d'Orcières.

Étaient présents : Mme BONVOISIN Amandine, Mme GARCIN Audrey, Mme GERVAIS Marie-Françoise, Mr HAUWILLER Julien, Mr LADOUS Guillaume, Mr MONTEL Jonas, Mme REBOUL Fanny, Mme RICOU Claude, Mr RICOU Didier, Mr RICOU Patrick, Mr RICOU Yannic, Mr ROUIT Sébastien.

Absents représentés :

Mme ESCALLIER Marine, représentée par Monsieur ROUIT Sébastien,
Mme LEVET Solène, représentée par Madame GERVAIS Marie-Françoise.

Absent : Mr GIRAUD-MOINE Lionel.

Secrétaire de séance : Fanny Reboul est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 CGCT

2026.077 : Réalisation d'un Contrat de Prêt transformation écologique d'un montant total de 3 000 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de travaux de rénovation du Palais des sports sur une durée de 25 ans

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal l'opération de rénovation du Palais des sports d'Orcières Merlette qui a été engagée en 2025 par la réalisation de diverses études et la passation de marchés de services et de travaux.

Le plan de financement de cette opération, dont le montant total est de 13 610 120 €, fait l'objet de la délibération n°2025.100 du 26 novembre 2025. Un emprunt d'un montant de 7 000 000 € a été inscrit dans le budget primitif 2026 de la commune pour ce financement. Ce budget a été voté par délibération n°2026.045 du 23 avril 2026.

S'agissant précisément du financement des dépenses liées à la transformation écologique du bâtiment – qui peut faire l'objet d'offres d'emprunt plus avantageuses que s'agissant des autres dépenses – une consultation a été réalisée par la commune le 28 mai 2026 auprès de la Banque des Territoires, de la Banque Postale, du Crédit Agricole Alpes Provence et de la Caisse d'Épargne pour un emprunt d'un montant de 3 000 000 € sur une durée de 25 ans. Ces différents établissements ont adressé à la commune une offre, à l'exception de la Banque Postale. L'offre de la Caisse des dépôts et consignations, dont les caractéristiques sont précisées ci-après, est la plus intéressante.

Caractéristiques de l'offre d'emprunt de la Caisse des dépôts et consignations :

- Ligne de prêt : Transformation écologique ;
- Montant : trois millions d'euros (3 000 000 €) ;
- Durée de la phase de préfinancement : 6 mois ;
- Durée d'amortissement : 25 ans ;
- Périodicité des échéances : trimestrielle ;
- Index : livret A ;
- Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,50 % ;
- Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA ;
- Amortissement : Prioritaire ;
- Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation ;
- Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle ;
- Typologie Gissler : 1A ;
- Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt.

Le Maire propose aux membres du conseil municipal, qui a compétence en matière de recours à l'emprunt pour ce montant, de retenir l'offre de la Caisse des dépôts et consignations pour contracter un emprunt suivant les caractéristiques ainsi présentées et permettre le financement de l'opération de rénovation du Palais des Sports.

Après discussion,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2337-3, L.1611-3-1 ;

Vu la délibération n°2026.045 du 23 avril 2026 relative au vote du budget primitif 2026 de la commune ;

Vu l'offre d'emprunt de la Banque des Territoires ;

LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR ENTENDU L'EXPOSE SUR L'OPERATION SUSVISEE ET EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

- Pour le financement de l'opération de rénovation du Palais des Sports d'Orcières Merlette, Monsieur le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une Ligne de Prêt pour un montant total de 3 000 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt : Transformation écologique

Montant : 3 000 000 euros

Durée de la phase de préfinancement : 6 mois

Durée d'amortissement : 25 ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,50 %

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA

Amortissement : Prioritaire

Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le

ID : 005-210500963-20260708-CM2026_077-DE



- A cet effet, le Conseil autorise son Maire à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Certifié exécutoire le :

Date d'affichage :

A Orcières, le :

Le Maire,

Sébastien ROUIT



Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le



ID : 005-210500963-20260708-CM2026_077-DE